

Brocante 2011 4^{ème} édition CinéMachina

CinéMachina 2011 - Fiche d'inscription

Règlements et informations

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : [][][][][]
Ville : _____
Téléphone : [][][][][][][][][][]
Courriel : _____ @ _____
Nationalité : _____

Réserve mètres à 10€ ttc. le mètre* =€

Chèque à l'ordre de **la maison du cinéma**
ou virement voir ci-contre →

(*) Stand avec table et chaise.

Alimentation électrique (220V - 10A) : Oui Non

Vous vendez :

- Matériels
 Affiches
 Films (copie)
 Autres :

Demande particulière :

Le :/...../..... à :

Signature précédée de la mention lu et approuvé,
et pris connaissance du règlement.

**Fiche d'inscription à nous retourner par courrier
avec le règlement à :**

Maison du cinéma, Daniel Najberg
40, rue de l'Alma
F-59100 ROUBAIX

- Déchargement à l'intérieur du bâtiment entre 7h30 et 9h00.
- Possibilité de restauration sur place.
- Les inscriptions seront prises dans leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.
- Le montant s'élève à 10€ ttc le mètre linéaire. La réservation du stand ne sera prise en compte qu'à la réception de la fiche d'inscription.
- Le règlement doit être effectué avec l'envoi de la fiche d'inscription.

Règlement par chèque à l'ordre de **la maison du cinéma** ou virement à :

BANQUE BNP ROUBAIX

RIB : 30004 00515 00010149687 07

IBAN : FR76 3000 4005 1500 0101 4968 707

BIC : BNPAFRPPLIL

A la réception de votre fiche d'inscription, **La Maison du cinéma** vous retournera une confirmation de réservation.

La maison d cinéma se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas d'inscriptions insuffisantes à la date du 1er janvier 2011.

- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol, de spoliation ou de dégradation des matériels et objets entreposés dans l'enceinte de la condition publique. En ce qui concerne la vente de films, nous rappelons que la législation française interdit toutes projections de type commercial et que vous ne pouvez échanger, vendre ou acheter qu'au titre de collectionneur et pour des projections exclusivement privées. Nous rappelons aussi qu'il est interdit de présenter des films nitrates pour des raisons évidentes de sécurité.

En aucun cas, les organisateurs de **CinéMachina** ne pourront être tenus pour responsables du non respect des lois (Voir art-LIII.3 et L335.3).

Renseignements

Daniel Najberg :

Tél. : 06 09 66 77 11

daniel.najberg@wanadoo.fr

Christian Châtel

Tél. : 0032 (0)472 20 10 02

Courriel : cinemakina@gmail.com

Internet : www.laconditionpublique.com



**la CONDITION
PUBLIQUE**

Attention nouveau lieu :
LA CONDITION PUBLIQUE
4, place Faïdherbe F-59100 Roubaix
www.laconditionpublique.com